



# RIFSEEP<sup>(1)</sup> : revaloriser l'IFSE c'est possible !

## Pourquoi pas aux MTES / MCT-RCT ?

### A l'Agriculture : revalorisation du socle de l'IFSE

Au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, lors du Comité technique ministériel du 09/07/2019, il a été annoncé une revalorisation du « socle » de l'IFSE<sup>(2)</sup> des corps ayant adhéré au RIFSEEP avant 2019. Cette mesure est entrée en application sur la paie du 1er juillet 2019 avec rétroactivité au 1er janvier 2019 (voir comparatif MTES/MAA des niveaux de ce socle pour les personnels administratifs ci-dessous).

L'écart se creuse entre le ministère en charge de l'écologie et le ministère de l'agriculture !

### A l'Intérieur : clause de revoyure effective

La loi indique que le montant individuel de l'IFSE fait l'objet d'un réexamen au bout de 4 ans, lorsqu'un agent n'a pas changé de poste (clause de revoyure). Dans une note du 12/07/2019, le Ministère de l'Intérieur prévoit une augmentation de ce montant, équivalent à un pourcentage du CIA<sup>(3)</sup> touché par l'agent durant les 4 années. Cela consolide une partie d'une prime précaire dans une prime fixe.

### Et aux MTES / MCT-RCT ?

A ce jour, l'Administration de notre ministère ne semble pas avoir prévu d'augmentation du socle de l'IFSE pour l'année 2019, la note de gestion de 2018 s'appliquant toujours. Par ailleurs, celle-ci n'explique pas comment se déroulera la clause de revoyure ni le niveau de revalorisation de la prime.

**La FSU revendique une revalorisation du socle de l'IFSE pour tous les corps au RIFSEEP et réclame une note explicite sur la clause de revoyure qui permette une évolution indemnitaire de tous !**

### Corps techniques et de recherche dans le flou

Alors que l'ensemble des corps techniques doit adhérer au RIFSEEP au 1er janvier 2020, le flou reste complet sur un éventuel nouveau report, que nous espérons définitif. De même, l'adhésion des corps de recherche reste en suspens.

**La FSU rencontre la ministre Elisabeth Borne jeudi 19 septembre. Elle lui demandera clairement les engagements qu'elle souhaite prendre pour ses personnels.**

- (1) Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- (2) Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise
- (3) Complément indemnitaire annuel

# Comparatif des socles d'IFSE des corps administratifs du MTES et du MAA

## Attachés d'administration

Groupe de fonctions	Grade	Administration centrale		
		MTES	MAA 2018	MAA 2019
Groupe 1	Emplois fonctionnels (CAEDAD/CM/CAM)	21 400 €		
	Attaché d'administration hors classe	21 400 €	26 000 €	26 200 €
	Attaché principal d'administration	19 500 €	23 000 €	23 200 €
	Attaché d'administration	17 260 €		
Groupe 2	Emplois fonctionnels (CAEDAD/CM/CAM)	20 700 €		
	Attaché d'administration hors classe	20 700 €	21 000 €	21 200 €
	Attaché principal d'administration	18 200 €	19 500 €	19 700 €
	Attaché d'administration	17 260 €	15 090 €	15 290 €
Groupe 3	Attaché principal d'administration	15 000 €	16 400 €	16 600 €
	Attaché d'administration	11 880 €	13 700 €	13 900 €
Groupe 4	Attaché principal d'administration	12 000 €	13 800 €	14 000 €
	Attaché d'administration	10 000 €	11 550 €	11 750 €

Groupe de fonctions	Grade	Services déconcentrés		
		MTES	MAA 2018	MAA 2019
Groupe 1	Emplois fonctionnels (CAEDAD/CM/CAM)	17 500 €		
	Attaché d'administration hors classe	17 500 €	21 000 €	21 200 €
	Attaché principal d'administration	15 000 €	17 500 €	17 700 €
	Attaché d'administration	12 000 €		
Groupe 2	Emplois fonctionnels (CAEDAD/CM/CAM)	16 000 €		
	Attaché d'administration hors classe	16 000 €	16 800 €	17 000 €
	Attaché principal d'administration	13 500 €	14 300 €	14 500 €
	Attaché d'administration	12 000 €	11 000 €	11 200 €
Groupe 3	Attaché principal d'administration	12 000 €	13 700 €	13 900 €
	Attaché d'administration	9 000 €	10 400 €	10 600 €
Groupe 4	Attaché principal d'administration	10 000 €	11 700 €	11 900 €
	Attaché d'administration	8 000 €	9 950 €	10 150 €

## Secrétaires administratifs (socles identiques pour les TSDD NSMG)

Groupe de fonctions	Grade	Administration centrale		
		MTES	MAA 2018	MAA 2019
Groupe 1	SACDD CE	10 725 €	11 400 €	11 600 €
	SACDD CS	10 145 €	11 046 €	11 246 €
	SACDD CN	9 750 €	10 350 €	10 550 €
Groupe 2	SACDD CE	9 745 €	10 850 €	11 050 €
	SACDD CS	9 215 €	10 279 €	10 479 €
	SACDD CN	8 820 €	9 490 €	10 550 €
Groupe 3	SACDD CE	8 825 €	10 050 €	10 250 €
	SACDD CS	8 340 €	9 500 €	9 700 €
	SACDD CN	7 850 €	8 900 €	9 100 €

Groupe de fonctions	Grade	Services déconcentrés		
		MTES	MAA 2018	MAA 2019
Groupe 1	SACDD CE	9 000 €	9 800 €	10 000€
	SACDD CS	8 600 €	9 200 €	9 400 €
	SACDD CN	8 345 €	8 700€	8 900€
Groupe 2	SACDD CE	7 520 €	8 130 €	8 330 €
	SACDD CS	7 000 €	7 535 €	7 735 €
	SACDD CN	6 815 €	7 100€	7 300€
Groupe 3	SACDD CE	6 920 €	7 387€	7 587€
	SACDD CS	6 470 €	6 931 €	7 131 €
	SACDD CN	6 020 €	6 650 €	6 850 €

## Adjoints administratifs (socles identiques pour les syndicats des gens de mer)

Groupe de fonctions	Grade	Administration centrale		
		MTES	MAA 2018	MAA 2019
Groupe 1	Adjoint administratif principal de 1ère classe (C3)	6 455 €	8 750 €	8 950 €
	Adjoint administratif principal de 2ème classe (C2)	6 065 €	8 400 €	8 600 €
	Adjoint administratif (C1)	5 715 €	7 900 €	8 100 €
Groupe 2	Adjoint administratif principal de 2ème classe (C2)	5 755 €	8 300 €	8 500 €
	Adjoint administratif (C1)	5 405 €	7 800 €	8 000 €

Groupe de fonctions	Grade	Services déconcentrés		
		MTES	MAA 2018	MAA 2019
Groupe 1	Adjoint administratif principal de 1ère classe (C3)	5 545 €	6 500 €	6 700 €
	Adjoint administratif principal de 2ème classe (C2)	5 385 €	6 000 €	6 200 €
	Adjoint administratif (C1)	5 285 €	5 600 €	5 800 €
Groupe 2	Adjoint administratif principal de 2ème classe (C2)	5 245 €	5 900 €	6 100 €
	Adjoint administratif (C1)	5 145 €	5 500 €	5 700 €